

Relevé de décision du groupe de travail « MILIEUX NATURELS – ENERGIE- BOIS/FORET »

Réunion du 28 octobre 2014 14h30 à Tulle agglo

Référent : Alain CHEZE

Participants

Présents :

- Violette JANET WIOLAND, chargée de mission Energie –Parc Naturel Régional Millevaches
- Gérard TAVERT, société civile, -commune de Chamberet
- Michel RIVAL, conseiller forestier –Chambre d’agriculture de la Corrèze
- Noël JACQUEMENT, adjoint au marie- commune de Saint Bonnet Avalouze
- Pierre PEYRAT, conseiller énergie - Conseil Info Energie, Centre Permanent d’Initiative pour l’Environnement de la Corrèze
- Cédric SOUS, chargé de mission énergie – Agence de l’Environnement et de Maîtrise de l’Energie
- Eric BELLOUIN, Président -Syndicat Mixte du Pays de Tulle
- Alain CHEZE, délégué syndical / délégué communautaire – Pays de Tulle/ Tulle Agglo
- Jeanne WATCHEL, conseillère municipale – Ville de Tulle
- Annie SOULARUE, élue –chambre d’agriculture de la Corrèze
- Laure FERRIER, co-directrice – Union régionale des communes forestières

Rappel de l’ordre du jour/objectifs de la rencontre

- ① Tour de table des participants
- ② Présentation du Pays de Tulle et des orientations de la stratégie élaborée pour 2014-2020, notamment en lien avec les milieux naturels, l’énergie, le bois et la forêt
- ③ S’appropriier les éléments de diagnostics y compris la connaissance des acteurs locaux
- ④ Présentation de la lettre de mission du groupe de travail
- ⑤ Regards sur les outils mobilisables à courts termes notamment le programme LEADER 2014-2020, les actions économiques territorialisées, et l’appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »
- ⑥ Calendrier de travail et objectifs à atteindre d’ici fin 2015

Rappel des mesures définies par les élus en faveur d’une ressource locale riche à préserver, gérer exploiter et valoriser

- ① ORIENTATION N°1 / DEVELOPPER UNE POLITIQUE ENERGETIQUE
 - Cerner et faire connaître les enjeux énergétiques,
 - Encourager l’efficacité énergétique (production et économie d’énergie)
- ② ORIENTATION 2/ VALORISER LOCALEMENT LA RESSOURCE FORESTIERE
 - Encourager els bonnes pratiques d’exploitation forestière
 - Développer une filière bois localement
- ③ ORIENTATION N°3 / PRESERVER ET EXPLOITER LES RESSOURCES PATRIMONIALES ENVIRONNEMENTALES ET CULTURELLES
 - Encourager la préservation des sites naturels

Synthèse des échanges

Pistes de réflexion abordées :

- **Mener un état des lieux de ce qui se fait autour du bois énergie sur le Pays de Tulle**

- ✓ Mesurer la consommation actuelle bois énergie (plaquette, bûche...)
- ✓ Examiner les potentiels (production, débouchés -> notamment PAT)
- ✓ Maîtriser l'approvisionnement
- ✓ Susciter la demande
- ✓ Structurer l'approvisionnement

- **Acculturer le territoire aux enjeux inhérents aux thématiques du groupe**
 - ✓ Sensibiliser les acteurs du territoire
 - ✓ Sensibiliser les élus (séminaire, visites...)

- **Répondre à l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »**
 - ✓ En concertation avec les acteurs du Pays et notamment la ville et de Tulle et le PNR qui se positionne aussi pour répondre à l'appel à projet

- **Mettre en place une politique de diagnostic énergétique**
 - ✓ Pour favoriser les économies d'énergie dans le résidentiel (40% de l'énergie est consommée dans ce secteur)
 - ✓ En favorisant la neutralité du diagnostic et l'objectivité du conseil
 - ✓ En prenant en compte les disparités du territoire

- **Instaurer les leviers financiers pour favoriser la restauration énergétique**
 - ✓ En prenant en compte la précarité énergétique
 - ✓ En proposant des outils d'aide à la décision (de type carnet de bord) qui permettent de phaser les travaux/ dépenses
 - ✓ S'inspirer des initiatives développées sur le PNR Millevaches (notamment le dispositif « Isole toit mais pas tout seul »)

- **Maintenir et développer la filière bois en créant une offre d'activité /installation/transmission**
 - ✓ Eviter la disparition des savoir-faire existants
 - ✓ Encourager les constructions bois par la commande publique
 - ✓ Accompagner l'installation d'entrepreneur forestier (outils financiers notamment d'aide à l'installation)
 - ✓ Accompagner la création de chaufferie en soutenant financièrement les études de faisabilité
 - ✓ Proposer des accompagnements (interlocuteurs mobilisables par les porteurs de projets) -> s'inspirer du « Conseil en énergie partagé » proposé par le PNR
 - ✓ En s'inspirant et essaimant des opérations réussies (Chamberet / Clergoux)

- **Encourager une approche globale de la forêt**
 - ✓ En prenant en compte toutes les parties prenantes (notamment les agriculteurs)

Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **mardi 18 novembre 2014 à 14h30 à Tulle aggro**, rue Sylvain Combes, salle de réunion du 1^{er} étage.

Sur la base des premiers échanges et des orientations politiques, les membres du groupe de travail sont invités à faire des propositions de pistes d'actions par le biais de contributions écrites à adresser à l'équipe technique Pays si possible en amont du prochain groupe de travail.

Pour rappel, une stratégie de développement et un programme d'action doivent être définis dans le cadre de l'appel à projets Leader avant mi-décembre 2015.